

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 mars 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE SIX MARS à 14 h 00, le
Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO au Port, salle de réunion
du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de
M. Emmanuel SERAPHIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 2
Nombre d'absents : 2

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_002_BC_2
Convention de recherche &
développement relative à la
valorisation du potentiel de
géothermie de surface sur le périmètre
du TCO

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - M. Irchad OMARJEE
- Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme
Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal
AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel
PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE

Nombre de votants : 14

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
28 février 2023

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
13/03/2023

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme
Denise DELAVANNE procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 MARS 2023

AFFAIRE N°2023_002_BC_2 : CONVENTION DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT RELATIVE À LA VALORISATION DU POTENTIEL DE GÉOTHERMIE DE SURFACE SUR LE PÉRIMÈTRE DU TCO

Le Président de séance expose :

Le contexte du projet

La Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest (TCO) est engagée dans une démarche ambitieuse et innovante en faveur de la transition écologique, du développement des énergies renouvelables, de l'aménagement urbain, de la préservation et le développement de la biodiversité, de la promotion de l'économie sociale et solidaire ainsi que des projets de mobilité durable sur son territoire.

Le TCO est aussi engagé dans une démarche de mise en œuvre de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) et de son Schéma de Cohérence Territorial (ScoT).

Cet engagement en faveur de la transition écologique s'est traduit notamment par l'obtention du label Territoire à énergie positive pour la croissance verte, la labellisation Eco quartier de l'Ecocité tropicale et insulaire, le label Territoire Zéro Déchets et la signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

En juillet 2022, le TCO a obtenu le label Ville durable et innovante (VDI) aux côtés de sept autres collectivités pionnières en France, devenant ainsi la première collectivité d'outre-mer à avoir cette labellisation.

Dans le cadre de ses actions, le TCO souhaite soutenir le développement des énergies renouvelables sur son territoire. A ce titre, la collectivité propose de mener avec le BRGM et l'institut EFFICACITY un programme de recherche et de développements partagés concernant la valorisation du potentiel de géothermie de surface sur le périmètre du TCO.

Le BRGM est un établissement public de recherche qui est aussi chargé d'une mission d'appui aux politiques publiques de collecte, de capitalisation et de diffusion des connaissances, dans le domaine des sciences de la Terre et en particulier la transition énergétique et les espaces souterrains. Une convention cadre de partenariat entre le TCO et le BRGM a été signée le 10 décembre 2020 pour la période 2021-2023.

EFFICACITY est un institut de recherche et développement dédié à la transition énergétique des villes, créé en 2013 à l'initiative de l'État et d'un consortium d'une trentaine d'acteurs publics et privés français (acteurs académiques, industriels et ingénieristes) concentrant une expertise unique en France sur la ville durable. Une convention de R&D « Territoire d'expérimentation pour une transition écologique et industrielle », a été signée le 1^{er} octobre 2021 entre le TCO et Efficacity pour une durée de 3 ans.

Compte tenu d'un cofinancement du programme par chacune des parties d'une part, et que la propriété des résultats issus de ce programme ainsi que tous les droits y afférents sera partagée entre elles d'autre part, la convention sera soumise aux dispositions de l'article L2512-5 du Code de la commande publique et sera formalisée sous forme d'un contrat de Recherche et Développement.

Ce contrat de R&D, tout comme celui signé précédemment avec l'Institut de la Géothermie de La Réunion, s'inscrit dans un double contexte : la démarche du projet de « Campus de l'Innovation Territoriale » qui favorise la coopération entre le monde académique, l'entreprise et le territoire, ainsi que la structuration d'un futur Pôle d'Innovation de l'Ouest qui aura pour vocation de réunir différents acteurs de la formation, de la recherche, de l'innovation et des entreprises au sein d'un même site.

Présentation du projet

L'objectif du projet est d'affiner la connaissance du potentiel de la géothermie de surface sur le territoire du TCO et en améliorer sa visibilité. Le projet vise à superposer les cartographies des besoins thermiques des bâtiments (Chaud et Froid) et les ressources géothermiques de surface, c'est-à-dire profonde de 0 à 200 m sur l'ensemble du TCO.

Le BRGM et Efficacity proposent de collaborer pour réaliser la cartographie des demandes en énergies thermiques, tandis que le BRGM estimera la ressource géothermale et le potentiel mobilisable en croisant demandes énergétiques et ressources du sous-sol. Il sera possible de restituer différentes représentations cartographiques montrant les opportunités et les zones de restriction ou d'exclusion; ces dernières résultant essentiellement de l'application de contraintes réglementaires ou d'impossibilités techniques.

Le travail attendu devra permettre d'établir par secteur la part potentielle d'énergie géothermique mobilisable pour les besoins présents et futurs des bâtiments identifiés (publics, collectifs, d'activités de services, du tissu d'entreprises) existants et projetés.

Il est à noter que cette étude sera complémentaire à l'étude actuellement menée sur la thalassothermie par le GIP Ecocité, considérant que :

- L'étude Efficacity – BRGM portera sur tout le périmètre du TCO alors que l'étude Thalassothermie porte uniquement sur Cambaie ;
- L'évaluation des besoins énergétiques de bâtiments ayant déjà été réalisée sur Cambaie, Efficacity pourra réutiliser ces résultats pour alimenter son étude sur la géothermie. Efficacity pourra compléter les résultats de l'étude du GIP avec ceux issus de ses propres outils, pour affiner les besoins énergétiques si nécessaire.

Intérêt du projet pour le TCO :

Il est proposé de mener cette étude à l'échelle territoriale, puisque le TCO s'engage dans une démarche d'élaboration de son PCAET et de son SCOT, mais aussi pour la transition écologique sur son territoire.

En effet, la géothermie de surface peut contribuer à couvrir des besoins en climatisation sur le périmètre du TCO. C'est un enjeu important de transition énergétique pour le territoire puisque la part de la climatisation représente 53% de la consommation électrique finale dans le tertiaire sur l'ensemble de l'île de La Réunion. Intégrer une nouvelle source de rafraîchissement des bâtiments, faiblement émettrice de gaz à effet de serre, telle que la géothermie de surface représente donc une solution intéressante pour que le TCO atteigne ses objectifs ambitieux au travers de son PCAET et de sa stratégie de territoire.

Ainsi, l'étude est complémentaire de la démarche d'élaboration du PCAET et contribuera à alimenter une partie du programme d'action, puisque le TCO doit identifier les sources d'énergies renouvelables disponibles et pertinentes sur son territoire et estimer le potentiel de développement de ces énergies.

Par ailleurs, l'intérêt de l'étude est aussi d'identifier des ressources qui participent à l'atteinte des objectifs définis dans le cadre de la stratégie du territoire.

Calendrier prévisionnel du projet

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
Reçu en préfecture le 09/03/2023
Publié le
ID : 974-249740101-20230309-2023_002_BC_2-DE



Le projet pourrait démarrer au premier trimestre 2023 et se déroulera sur 12 mois.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
T1 : Argumentaire	■	■	■	■	■	■						
T2 : Caractérisation et cartographie des besoins thermiques actuels				■	■	■	■					
T3 : Caractérisation et cartographie des ressources géothermiques				■	■	■	■					
T4 : Analyse cartographique et restitution du potentiel géothermique								■	■	■	■	■

Le financement du projet:

Le projet fait l'objet du présent plan de financement prévisionnel estimé à 90 000 € HT (96 120 € TTC).

Cette programmation financière sert d'assiette au calcul de la demande de subvention faite auprès de l'ADEME au titre du dispositif « Aide au financement d'une étude de faisabilité en géothermie de surface » se répartissant comme suit :

Postes de dépenses	En € (HT)	Sources de financement	En € (HT)
Prestations BRGM	63 000,00	Participation BRGM	12 600,00
Prestations EFFICACITY	27 000,00	Participation EFFICACITY	5 400,00
		Participation TCO	37 000,00
		Subvention ADEME	35 000,00
Total	90 000,00	Total	90 000,00

Un financement du Conseil Régional sera également recherché (dispositif et montant à identifier).

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 06/12/2022.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- PRENDRE EN CHARGE le différentiel entre les subventions réellement perçues et celles sollicitées, les dépenses inéligibles ainsi que le préfinancement de la TVA (le cas échéant) ;
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président